



Compte Rendu du CA de l'UL du 04/12/2018 par le SNPTES

Le CA débute à 9h30.

Procurations : 4

1. Informations du Président

Président : décès d'un collègue d'un des laboratoires de l'UL. Evènement heureusement peu courant, les tutelles ont fait d'ailleurs appel au Centre Pierre Janet pour accompagner les collègues dans cette période traumatisante.

Président : un collègue sera récompensé pour son action européenne sous peu.

Elections étudiantes au niveau du CROUS. Au niveau national, se dégagent la FAGE puis l'UNEF, et assez derrière l'UNI. Au niveau lorrain, c'est l'UNEF qui est en tête.

Judi 6 élections à l'urne pour l'ensemble des personnels et hébergés de l'université pour le Comité Technique d'établissement (CTE) et désignation pour le CHSCT. Ces élections ne concernent pas que les BIATSS mais tous les personnels.

L'UL va participer à l'Appel d'Offre sur les universités européennes (expression de modèles pour le moment), car nous sommes un modèle en avance au niveau transfrontalier. Nous sommes aussi en alerte sur les conséquences possibles du Brexit (selon le type de fonctionnaires concernés qui ne seraient plus « citoyens européens »).

Droits d'inscription des étudiants extra-communautaires : un plan d'attractivité de l'université française a été présenté par le Premier Ministre il y a une dizaine de jours. Parmi les mesures, améliorer l'accueil des étudiants étrangers (l'UL est très en avance), changer la politique vis-à-vis de la francophonie (aider les universités à établir des antennes dans les pays francophones, essentiellement africains, afin de diplômer des étudiants sur place), mais aussi, ce qui a entraîné les crispations, l'augmentation des frais d'inscription des étudiants extra-communautaires (hors accords particuliers avec Québec et Suisse). Ceux-ci passent à environ 2 400 € pour L, et 3 700 pour M et D. Etonnamment, pas de distinction M et D alors que ce n'est pas la même chose. Beaucoup de collègues sont contre le fait de différencier les étudiants. On ne connaît pas les tenants et aboutissants de la mise en œuvre. Ceci étant le gouvernement propose également de tripler le nombre de bourses qui exonèrent les étudiants de ces frais (de 5 000 à 15 000 donc). L'Université ne peut pas traiter socialement cette question, car on ne connaît pas la situation financière des étudiants concernés. Les étudiants déjà engagés dans un cycle d'études ne sont pas concernés, et les universités pourraient exempter les étudiants qui poursuivent dans un nouveau cycle d'études (qui passent de L à M par exemple). Quand le Président saura comment mettre en œuvre de telles exemptions, il le fera. Au sein de l'UniGR : en Allemagne, pas de droits d'inscription ou très faibles ; au Luxembourg, tarification unique mais plus forte qu'en France ; En Belgique, au moins université de Liège, les droits extracommunautaires sont différenciés, mais c'est l'université qui choisit le coefficient multiplicateur selon le partenaire (entre 1 et 5 fois le montant des droits communautaires).

A l'UL, les pays les plus concernés par cette augmentation de droits sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Chine.

Le Président propose au CA une motion qui s'oppose à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extracommunautaires (environ 7 000 étudiants concernés à l'UL).



Un représentant du Collège B demande si nos universités partenaires sont concernées. Quid de l'affectation des moyens supplémentaires ?

Président : reste à voir exactement le texte. Mais il espère atténuer la mesure s'il a la possibilité, a minima en exemptant les étudiants déjà présents pour la durée de leurs études. Pour les moyens, affectation au renforcement du français et de l'anglais, et amélioration de l'accueil.

Votre représentant demande si ces frais sont cumulables avec ceux de Mines Nancy (alignement sur les autres Ecoles des Mines).

Président : non, on a soit l'un soit l'autre. Les droits d'inscription dans les Ecoles d'autres ministères sont souvent plus élevés que les nôtres, voire de l'ordre de ceux qu'on demande aux étudiants extracommunautaires.

A priori, les étudiants étrangers (cf. site de Campus France) rapportent plus qu'ils ne coûtent au système. Cela semble assez contre-productif donc.

Vote de la motion : unanimité pour.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 6 novembre 2018

Vote : unanimité pour.

Affaires Financières & Juridiques

3. Budget Rectificatif 2018 -1

VP CA : l'exercice est particulier, différent des précédents, et également des suivants. Notre budget est difficile à lire, car déjà en mode GBCP, et par ailleurs les inscriptions aux comptes des montants du Plan Campus à la demande des Commissaires aux Comptes fausse la lecture. Le passage de ce BR1 lors d'un CA exceptionnel permet également de sécuriser la paye de décembre 2018.

La présentation sera complète quant aux indicateurs budgétaires. Celle du CA du 18 décembre (budget primitif 2019) sera donc plus légère.

Objectifs du BR :

- Intégration des reports 2017,
- Intégration des nouvelles opérations pluriannuelles,
- Actualisation des enveloppes de Masse salariale (MS), de Fonctionnement et d'Equipement,
- Ajustement des recettes attendues pour 2018.

Autorisations d'emploi (AE) : le plafond d'emplois état est inchangé.

Autorisations budgétaires : les recettes sont en augmentation de 28 M€, mais augmentation modérée de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), les reports d'opérations jouent aussi. On a nettement plus de dépenses de ces recettes, globalement le résultat est neutre. La MS augmente de 3 M€ (cela fait seulement 0,6%). On observe +4,4 M€ sur les AE d'investissement, et +13 M€ sur les AE de fonctionnement, cela résulte d'une part des programmations et déprogrammations des opérations de recherche (normal) mais on note +2 M€ sur les dépenses courantes des entités, et là c'est un point de vigilance.



Notre solde budgétaire est donc déficitaire de 18,5 M€, mais en amélioration de 11 M€ par rapport au budget initial 2018. Nous devrions tout de même avoir un solde positif (problème lié au Partenariats Public Privé, emprunts pour l'opération Campus Biologie-Santé). Notre trésorerie sera diminuée de 8,4 M€ cette année (pas forcément trop grave, il y a toujours des décalages de trésorerie). La trésorerie attendue au 31/12/2018 est de l'ordre de 70 M€. Notre résultat prévisionnel global est légèrement amélioré, de +0,5 M€. Le Fonds de Roulement (FdR) est abondé de 42,6 M€. Du fait du PPP, il passe artificiellement de 54 M€ en 2016 à 146 M€ en 2018. Cela n'a pas de sens, car il faut retrancher 82 M€ liés au PPP. Reste 58 M€ donc. Le besoin en FdR corrigé est donc de -5,6 M€.

Au final, notre trésorerie baisse, et notre solde budgétaire est négatif. L'absorption de ce solde est soutenable du fait de notre trésorerie de +82 M€ fin 2017 (45 jours de charges décaissables contre 30 en termes de seuil prudentiel, et 20 en termes d'alerte). Il faut tout de même être vigilants. L'augmentation des recettes traduit notre dynamisme, mais cette augmentation est assez « douce ». Il faut toutefois conserver des marges de manœuvre pour l'investissement, nous devons donc être vigilants sur les dépenses récurrentes.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Patrimoine Immobilier

4. Projet de financement « intracting » de l'éclairage de l'Université de Lorraine

VP PI : la dépense d'énergie de l'UL en 2017 (électricité, eau, chauffage) est de 11 M€, dont 4,5 pour l'électricité. Dès 2009, les quatre universités lorraines ont recruté un manager énergie pour déterminer des marges de manœuvre. Nos consommations de chauffage ont baissé fortement, la consommation électrique est restée stable, mais l'éclairage n'a pas été traité, or il présente un poste d'économie d'énergie fort.

L'intérêt est de mettre en place un modèle qui s'autofinance, avec des retours sur investissement courts : on commence par des économies faciles, on alimente ce fond, et ensuite on s'attaque aux travaux plus compliqués. La durée de vie des équipements envisagés est de 22 ans, on travaille donc aussi sur le temps long. Les premiers investissements peuvent être faits sous forme de prêt par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Hypothèses de travail : remplacement des éclairages par des LEDS, systèmes d'extinction automatiques, gradation en fonction de l'intensité lumineuse, etc.

Grosso modo, vers 2027-2030, on passe en positif sur la différence investissement-économie. On peut viser à moyen terme 0,5 M€ d'économie par an à coût constant de l'énergie.

Une représentante du Collège A note qu'il faut aussi impliquer les acteurs.

VP PI : oui, on commence avec l'éclairage, mais on veut aussi sensibiliser les gens à l'extinction des ordinateurs, au chauffage, etc.

Vote : unanimité pour.



Formation & Insertion Professionnelle

5. Capacités d'accueil et modalités d'admission pour la rentrée 2019

VP CF : dans le cadre de Parcoursup, nous devons définir nos capacités d'accueil en L et M (sans tenir compte des redoublants en L, et en tenant compte de ceux-ci en M).

Des représentants étudiants constatent une diminution de capacités d'accueil dans un certain nombre de formations des collègiums LMI et SHS.

VP CF : a priori cela est lié aux capacités d'encadrement d'une part, aux débouchés imaginables d'autre part. Enfin, l'année dernière était la première année où on posait ce type de capacités, l'exercice était nouveau, et certaines composantes ont certainement corrigé pour tenir compte des décalages qui ont pu se produire.

Vote : 4 abstentions, autres pour.

Fin du CA à 11h45.

Votre élu représentant du SNPTES au CA de l'UL

Bernard DUSSOUBS